



Unités des Unités Paysagères des régions limitrophes

- 7 Les bas Maine
- 10 Les chenaumes ondulées sarthoises
- 16 Les clairières entre Sèvre et Loire
- 17 Le plateau catalan
- 18 Les gâlines tourangelles
- 19 La vallée du Loir
- 20 Les vallées du Haut-Anjou
- 21 Le bocage du Haut-Anjou
- 22 Les marches entre Anjou et Bretagne
- 23 Les vallées des marches de Bretagne
- 25 Le bocage du sillon de Bretagne
- 26 Les contreforts ligériens vers l'Estrie et la Saëgren
- 27 L'agglomération angevine
- 28 Le Baugesis
- 29 Le Val d'Anjou
- 30 La Loire des promontoires
- 31 L'agglomération nantaise
- 35 Le Saumurois
- 36 Les cotaux du Layor et de l'Aulance
- 37 Les bocages vendéens et mayennais
- 38 Le plateau vicicole de Sèvre et Maine
- 39 Le bassin de Grandlieu
- 44 Les collines vendéennes

Unités des Unités Paysagères des régions limitrophes

- Unités des Unités Paysagères des régions limitrophes
- Limites provisoires des Sous-Unités Paysagères

Occupation du sol

- Zone d'activités
- Bosement
- Vigne, vergers
- Bâti

Réseau routier principal

- Autoroute
- Nationale
- Départementale

0 5 10 15 Kilomètres

Direction Régionale de l'Équipement, de l'Aménagement et du Transport de la Région Paysanne de Bretagne

Source : DREAL Pays de la Loire, fond cartographique SCAN25, ©IGN 2010
 © MEEDDM - DREAL Pays de la Loire, Nantes, janvier 2014
 Réalisation : SIMERGIA SUD - VU DICI